

Atelier OF3

Financements publics/privés : nouvelles perspectives pour la biodiversité ?



Informations générales sur votre atelier :

Format de l'atelier : Conférence partagée

Parcours thématique : Outils financiers

Nom des partenaires et des intervenant(e)s :

- Lucie Labidoire, Métropole du Grand Paris
- Valentine Norève, CDC Biodiversité
- Olivier Rousseau, Région Nouvelle-Aquitaine

Animé par Magali Contrasty, Région Nouvelle-Aquitaine



Note d'ambiance

L'atelier s'est déroulé dans la grande plénière du Palais des Congrès, les participants étaient répartis mais il nous semble qu'un bon tiers remplissait la salle. Nous avons fait en sorte de susciter les échanges entre les intervenants pour donner aussi envie aux participants de poser des questions à la fin de l'atelier en plus des questions ouvertes avec Mentimeter tout au long de l'atelier. Il est vrai qu'une salle plus petite aurait peut-être permis d'instaurer davantage de proximité avec les participants et générer peut-être un peu de plus de réactions, de partage.



Sujets de dissensus et de consensus parmi les participant(e)s

La qualité des projets a été un sujet de consensus pour crédibiliser la démarche et faire comprendre aux futurs mécènes privés de l'importance d'avoir des partenaires experts et donc in fine éviter le greenwashing. Les questions ont également porté sur la nature des projets, le suivi et le fait qu'il ne s'agit pas de soutien à des projets liés à la compensation écologique.

Les sujets qui ont amené du débat portaient sur la recherche de mécènes, leurs engagements et trouver l'équilibre avec les éventuelles contreparties à apporter auprès des mécènes.

Le parallèle avec les PSE a souvent été fait pour cet atelier comme outil de financement novateur en faveur de la protection de la biodiversité.



Quelles idées marquantes les participant(e)s ont-ils évoquées ?

Le sujet s'est élargi au financement des projets en faveur de la biodiversité et à l'inquiétude de plusieurs participants de voir ces sources de financement non pas comme des moyens complémentaires des budgets publics mais des substituts.



Si vous deviez relater les échanges à quelqu'un qui n'a pas assisté à l'atelier, quels sont les 5 points que vous partageriez ?

- L'implication des mécènes privés pour accroître les moyens financiers en faveur de la préservation, conservation et restauration de la biodiversité.
- Le déploiement des synergies publiques/privées pour mettre en œuvre des projets de qualité, qui durent dans le temps pour un bien commun. Les collectivités impulsent la mise en œuvre de ces nouveaux outils.
- La biodiversité est un socle d'innovation économique et sociale et pas seulement une contrainte réglementaire.
- La qualité des projets, la rigueur des experts sur le terrain garantira une implication des mécènes sur le long terme.
- Le programme Nature 2050 de la CDC Biodiversité ou le Fonds Nature ne sont que des exemples parmi un portefeuille d'outils en pleine évolution.